

Rénovation Cuisine & Salle à Manger

CENTRE HOSPITALIER DE SENS

89100 SENS

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) – Phase PRO

LOT N° 05 – REVETEMENTS MURAUX

Maîtrise d'ouvrage

CENTRE HOSPITALIER DE SENS
1, Avenue Pierre de Coubertin
89108 SENS Cedex

Maîtrise d'ouvrage déléguée

SODEXO en France
C.P. 40 – 6, rue de la Redoute
78043 GUYANCOURT

Maîtrise d'œuvre

ARCHITECTE : ATELIER ARTEFAKT ARCHITECTES
7 rue Pestalozzi – 75005 PARIS
Tél. : 09.73.17.09.50 – k.tizraoui@atelier-artefakt.net

B.E. CUISINE : SPACE DESIGN RESTAURATION
C.P. 40 – 6, rue de la Redoute
78043 GUYANCOURT

INDICE DE RÉVISION : 01 – MAI 2026

SOMMAIRE

TITRE I – GÉNÉRALITÉS

- 1.1 – Objet
- 1.2 – Documents de référence

TITRE II – PEINTURES

- 2.1 – Travaux préparatoires et reconnaissance des supports
- 2.2 – Peinture acrylique mate – coloris bleu gris (Tollens T 2013-6)
- 2.3 – Peinture acrylique mate – coloris beige sable (Tollens T 2168-1)
- 2.4 – Peinture acrylique mate – coloris blanc
- 2.5 – Peinture sur portes existantes conservées
- 2.6 – Peinture sur ossature de faux-plafond – salle à manger (OPTION)
- 2.7 – Radiateurs conservés
- 2.8 – Peinture sur soubassement béton extérieur – façade vitrée salle à manger

TITRE III – ENDUITS DÉCORATIFS

- 3.1 – Enduit décoratif effet béton

TITRE IV – PAPIERS PEINTS

- 4.1 – Papier peint décoratif

PRÉAMBULE

L'entreprise devra impérativement prendre connaissance et tenir compte de l'ensemble des pièces écrites de tous les lots et en particulier du CCTP Lot 00 – Prescriptions Communes.

⚠ Tous les travaux seront exécutés en site hospitalier occupé (ERP type U) avec maintien de la continuité du service d'allotissement des repas patients. Les contraintes HACCP, phasage en 3 phases et continuité de service s'appliquent intégralement.

Documents graphiques de référence (dossier complet Indice 04) :

- A.1.1 – Plan existant général 1/200
- A.2.1 – Plan projet général 1/200
- A.2.1.1 – Plan projet zone cuisine 1-2 (1/100)
- A.2.1.2 – Plan projet zone cuisine 3-4-5 (1/100)
- A.2.1.3 – Plan projet self/salle à manger (1/75)
- A.2.2.1 / A.2.2.2 / A.2.2.3/A.2.2.4 – Coupes cuisine AA'-BB', CC'-DD', EE'-FF',GG' (1/75)
- A.2.3.1 / A.2.3.2 / A.2.3.3 – Coupes self HH'-KK', II'-LL', JJ' (1/50)
- A.3.1 – Plan démolition zones 1-2 (1/100)
- A.3.2 – Plan démolition zones 3-4-5-6 (1/120)
- A.4.1 – Plan cloisonnement / doublage cuisine zone 1-2 (1/100)
- A.4.2 – Plan cloisonnement / doublage cuisine zone 3-4-5 (1/100) – y compris détail soubassement PVC (1/30)
- A.4.3 – Plan cloisonnement / revêtement mural zone self-salle à manger (1/75)
- A.5.1 – Plan plafond cuisine zone 1-2 (1/100)
- A.5.2 – Plan plafond cuisine zone 3-4 (1/100)
- A.5.3 – Plan plafond zone self-salle à manger (1/75)
- B.1 – Plan électricité (1/150)
- B.2 – Plan plomberie (1/150)
- B.3 – Plan éclairage (1/150)
- C.1, C.2, C.3 – Plans de phasage (1/200)

TITRE I – GÉNÉRALITÉS

1.1 – Objet

Le présent lot couvre les revêtements muraux du projet en zone self / salle à manger : les peintures décoratives (deux coloris), l'enduit décoratif effet béton sur les habillages plâtre, et le papier peint.

1.2 – Documents de référence

- DTU 59.1 – Travaux de peinture des bâtiments
- DTU 59.2 – Revêtements muraux collés en feuilles, lés ou rouleaux
- DTU 59.4 – Mise en œuvre de papiers peints et revêtements muraux
- NF EN 13300 – Peintures et vernis – classification des peintures et revêtements en phase aqueuse
- Classement de réaction au feu – Euroclasses (NF EN 13501-1)
- Classe d'émission COV A+ (arrêté du 19 avril 2011)

TITRE II – PEINTURES

2.1 – Travaux préparatoires et reconnaissance des supports

Avant tout travail de peinture, l'Entrepreneur du présent lot procédera à la reconnaissance des supports livrés par le Lot 03 (Cloisons / Doublages / Faux-plafonds). Toute réserve sera émise par écrit dans un délai de 8 jours suivant la mise à disposition des supports.

Les travaux préparatoires comprennent :

- Brossage, époussetage et dégraissage des supports
- Rebouchage des trous, fissures et défauts de planéité avec enduit de rebouchage adapté
- Ponçage et égrenage des enduits de rebouchage
- Dépoussiérage final avant application
- Application d'une impression adaptée au support (fixateur de fond ou sous-couche universelle)

Sur supports neufs en plaques de plâtre : application d'une impression de type Placosol® des Ets Saint-Gobain ou équivalent. La mise en œuvre sera conforme au DTU 59.1 et aux recommandations du fabricant de peinture.

2.2 – Peinture acrylique mate – coloris bleu gris (Tollens T 2013-6)

Fourniture et application d'une peinture acrylique mate de classe A+ pour locaux secs, type Mat Velouté Onyx ou Color Resist Mat des Ets Tollens ou techniquement équivalent.

Application en 2 couches après impression, par rouleau laqueur ou pistolet airless, sur supports en plaques de plâtre standard préalablement préparés (cf. § 2.1).

Caractéristiques :

Type : **Peinture acrylique en phase aqueuse**

Aspect : **Mat velouté**

Fabricant : **Tollens**

Référence coloris : **T 2013-6 – bleu gris**

Classe d'émission COV : **A+**

Classification NF T 30-073 : **Classe I (lessivable)**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Nombre de couches : **2 couches après impression**

Rendement moyen : **8 à 10 m²/L par couche**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Self / Salle à manger – Murs et doublages repérés « à peindre Bleu Gris Clair » sur le plan A.4.3 (côté distribution self, parois encadrant la zone de service)

2.3 – Peinture acrylique mate – coloris beige sable (Tollens T 2168-1)

Fourniture et application d'une peinture acrylique mate de classe A+ pour locaux secs, identique en caractéristiques techniques à celle décrite au § 2.2 (type Mat Velouté Onyx ou Color Resist Mat des Ets Tollens ou techniquement équivalent), dans le coloris beige sable.

Application en 2 couches après impression, par rouleau laqueur ou pistolet airless, sur supports en plaques de plâtre standard préalablement préparés.

Caractéristiques :

Type : **Peinture acrylique en phase aqueuse**

Aspect : **Mat velouté**

Fabricant : **Tollens**

Référence coloris : **T 2168-1 – beige sable**

Classe d'émission COV : **A+**

Classification NF T 30-073 : **Classe I (lessivable)**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Nombre de couches : **2 couches après impression**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Salle à manger – Murs et doublages repérés « à peindre Beige Sable Clair » sur le plan A.4.3 (cloisons et doublages périphériques côté façade, côté entrée et zones latérales)

2.4 – Peinture acrylique mate – coloris Blanc

Fourniture et application d'une peinture acrylique mate de classe A+ pour locaux secs, identique en caractéristiques techniques à celle décrite au § 2.2 (type Mat Velouté Onyx ou Color Resist Mat des Ets Tollens ou techniquement équivalent), dans le coloris BLANC.

Application en 2 couches après impression, par rouleau laqueur ou pistolet airless, sur supports en plaques de plâtre standard préalablement préparés.

Caractéristiques :

Type : **Peinture acrylique en phase aqueuse**
 Aspect : **Mat velouté**
 Fabricant : **Tollens**
 Référence coloris : **BLANC**
 Classe d'émission COV : **A+**
 Classification NF T 30-073 : **Classe I (lessivable)**
 Réaction au feu : **A2-s1, d0**
 Nombre de couches : **2 couches après impression**

Localisation : selon plans

Salle de détente personnel – sur doublage neuf

2.5 – Peinture sur portes existantes conservées

Pour les portes existantes repérées « Remise en état de la porte / À peindre » sur le plan A.7.1, mise en peinture neuve après remise en état préalable des vantaux et huisseries assurée par le Lot 07 (Menuiseries / Serrurerie).

Le présent lot reçoit les portes remises en état, en bon état mécanique et débarrassées de toute rouille, pour mise en peinture.

Mise en peinture :

- Ponçage général du vantail et de l'huisserie, dépoussiérage
- Application d'un primaire antirouille époxydique (1 couche)
- Application d'une peinture de finition glycérophthalique ou polyuréthane satinée (2 couches), coloris RAL au choix MOE

Caractéristiques :

Primaire : **Antirouille époxydique, classe C3 minimum (NF EN ISO 12944)**
 Finition : **Glycéro ou polyuréthane satinée**
 Nombre de couches : **1 primaire + 2 finition**
 Coloris : **RAL au choix MOE**

⚠ Limite de prestation Lot 07 / Lot 05 : la remise en état mécanique des portes existantes (vantaux, huisseries, quincaillerie, joints) est à la charge du Lot 07. La mise en peinture des portes existantes conservées repérées « À peindre » est à la charge du présent Lot 05.

Localisation : selon plans

Diverses zones – Portes existantes repérées « Remise en état de la porte / À peindre » sur le plan A.7.1

2.6 – Radiateurs conservés

A la suite du décapage, application d'un primaire d'accrochage antirouille et d'une finition peinte thermolaquée RAL au choix du maître d'œuvre.

2.7 – Peinture sur ossature de faux-plafond – salle à manger (OPTION)

Remise en peinture de l'ossature apparente du faux-plafond existant conservé en salle à manger (dalles 60 × 60 mm), en cohérence avec la peinture blanche des dalles décrites par ailleurs (cf. CCTP Lot 03 § 4.3 et plan A.5.3).

Application sur ossature métallique (T24) apparente entre dalles, après remplacement des plaques colorées par des plaques blanches neuves (à la charge du Lot 03).

Préparation et application :

- Protection soignée des dalles blanches neuves et des équipements en place (luminaires, grilles CVC, détecteurs)
- Dépoussiérage et dégraissage de l'ossature
- Application d'un primaire d'accrochage sur métal (1 couche)
- Application d'une peinture de finition acrylique ou glycérophtalique satinée blanche (2 couches), par pinceau et rouleau adapté

Caractéristiques :

Primaire : **Accrochage métal (impression universelle métal)**

Finition : **Acrylique ou glycéro satinée**

Coloris : **Blanc (cohérent avec dalles blanches)**

Nombre de couches : **1 primaire + 2 finition**

Classe d'émission COV : **A+**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Salle à manger principale – Ossature T24 apparente du faux-plafond existant conservé (plan A.5.3)

2.8 – Peinture sur soubassement béton extérieur – façade vitrée salle à manger

Mise en peinture du soubassement béton existant situé en extérieur, en pied de façade vitrée de la salle à manger, après passivation des aciers réalisée préalablement (passivation à la charge du Lot 02 Maçonnerie)

L'ouvrage doit être traité en peinture de façade extérieure résistant aux intempéries, aux UV, à l'humidité ascensionnelle et aux nettoyages.

Préparation et application :

- Reconnaissance et acceptation des aciers passivés et du support béton préparé
- Brossage, lavage haute pression et séchage du support
- Rebouchage des éclats et défauts ponctuels avec mortier de réparation
- Application d'un fixateur de fond extérieur (1 couche)
- Application d'une peinture de finition plioliite ou acrylique siloxane satinée pour façade extérieure (2 couches)

Caractéristiques :

Type : **Peinture de façade extérieure résistante aux UV et intempéries**

Nature du liant : **Plioliite ou acrylique siloxane**

Aspect : **Satin lessivable**

Coloris : **Selon nuancier MOE (en cohérence avec coloris général devanture)**

Nombre de couches : **1 fixateur + 2 finition**

Classe d'émission COV : **A+**

Résistance au vieillissement : **Classe E2 (NF EN 1062-1)**

⚠ Passivation des aciers : à la charge du Lot 02 Maçonnerie / Lot Gros-Œuvre, préalablement à l'intervention du présent lot. L'entrepreneur du présent lot vérifiera l'état du support et émettra ses réserves avant application.

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Façade extérieure de la salle à manger – Soubassement béton en pied de la façade vitrée (plan A.4.3 – mention « Semelle béton existante sous devanture »)

TITRE III – ENDUITS DÉCORATIFS

3.1 – Enduit décoratif effet béton

Fourniture et mise en œuvre d'un enduit décoratif minéral à effet béton, référence CONCRETE EFFECT – LIGHT GREY de chez EPODEX ou techniquement équivalent.

Application sur supports en plaques de plâtre BA13 haute dureté (habillages et coffrages livrés par le Lot 03), préalablement préparés conformément au DTU et aux préconisations du fabricant.

Préparation du support et application :

- Reconnaissance du support : planéité ≤ 3 mm/2 m, surface dressée, exempte de défauts, joints traités
- Application d'un primaire d'accrochage spécifique selon préconisations du fabricant
- Application d'une 1re couche d'enduit (sous-couche / accroche) lissée à la spatule inox, séchage 24 h
- Application d'une 2e couche d'enduit (finition) lissée à la spatule inox, séchage 24 h
- Ponçage léger pour égalisation
- Application d'un bouche-pores ou hydrofuge incolore en finition
- Application d'une cire ou d'un vernis de protection en 2 couches selon exposition

Caractéristiques :

Type : **Enduit minéral décoratif effet béton**

Référence : **CONCRETE EFFECT – LIGHT GREY ; EPODEX**

Épaisseur totale appliquée : **2 à 3 mm**

Aspect : **Mat / satiné selon finition retenue**

Coloris : **Light Grey (gris clair)**

Classe d'émission COV : **A+**

Finition : **Cire ou vernis de protection**

L'entrepreneur fournira un échantillonnage de 0,5 m² minimum, sur support représentatif, pour validation par la maîtrise d'œuvre avant exécution générale.

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Salle à manger – Habillage du poteau central h.260 cm (A.4.3 / A.5.3)

ZONE Z06 – Salle à manger – Coffrages en plâtre, deux coffrages côté niches déco (A.4.3)

TITRE IV – PAPIERS PEINTS

4.1 – Papier peint décoratif

Fourniture et pose du papier peint décoratif intissé référence BISTRO-BRIQUES CASSÉES des Ets Mural Concept,

Application sur supports en plaques de plâtre standard préalablement préparés (impression et lissage par le présent lot), conformément au DTU 59.4 et aux recommandations du fabricant.

Préparation du support et application :

- Reconnaissance du support : planéité ≤ 3 mm/2 m, joints traités
- Brossage, dépoussiérage, dégraissage
- Application d'un primaire fixateur pour papier peint
- Application d'une sous-couche de garnissage si nécessaire (selon préconisations fabricant)
- Pose au mur en technique intissé (encollage du mur, pose du papier sec), raccord des motifs selon référence
- Lissage à la brosse et marouflage pour éviter bulles et plis
- Découpe propre en haut, en bas, et autour des ouvertures (prises, interrupteurs)

Caractéristiques :

Type : **Papier peint intissé décoratif**

Fabricant : **Mural Concept**

Référence : **BISTRO-BRIQUES CASSÉES**

Motif : **Effet briques cassées (vieilli / patiné)**

Classification au feu : **B-s2, d0 minimum (exigence ERP type U) – PV à fournir**

Classe d'émission COV : **A+**

Lessivabilité : **Lessivable**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Salle à manger – Murs périphériques identifiés « Papier Peint » sur le plan A.4.3 (côté entrée, côté façade et zones latérales)

– Fin du CCTP Lot 05 –